

## **URGENCES SATURÉES, FERMÉES, RÉGULÉES ... IL FAUT ROMPRE AVEC LA CASSE DE L'HÔPITAL**

De nombreux services d'urgence des Pays de la Loire sont sous tension par manque de médecins. L'ARS a décidé la fermeture partielle ou totale de plusieurs d'entre eux et beaucoup sont saturés. Cet été, les fermetures supplémentaires de lits s'ajoutent à ceux déjà fermés depuis des mois. Ce sont autant de places en moins pour les patients qui attendent des heures voir des jours dans les urgences.

En Mayenne, les urgences du CH Laval sont fermées durant 18 nuits sur le mois d'août en plus des 22 nuits en juillet. Les entrées ne se font que par la régulation du centre 15. Elles ne seront ouvertes que 6 nuits sur le mois de septembre ! A cela s'ajoute 7 nuits de fermeture pour les urgences de Château-Gontier. Au CHNM, tous les jeudis il faut passer par le centre 15 pour accéder aux urgences.

Au CHU de Nantes, depuis plusieurs semaines, le service des Urgences Adultes est saturé, en lien notamment avec la fermeture des urgences d'Ancenis tous les jours de 16h à 8h30 et celles de Montaigu. Des patients attendent parfois plus de 20 heures avant d'être pris en charge voire jusqu'à 70 heures pour certains avant d'être transférés dans une unité de soins.

En Sarthe, les urgences du Bailleul sont fermées les week-ends, les jours fériés et toutes les nuits de 23 h à 8 h 30. Les urgences du CH Saint Calais ont vu leurs portes closes plusieurs nuits depuis le début de l'été, la Direction de l'établissement inventant le concept de l'hôpital sans soins « *Un professionnel restera joignable pour orienter les patients s'ils se présentent spontanément mais aucun soin ne pourra être délivré sur place* ».

Dans le Maine et Loire, le service d'urgences de la clinique de l'Anjou a été fermé 15 nuits sur le mois de juillet et le sera à nouveau 15 nuits sur le mois d'août.

En Vendée, les urgences de Montaigu sont fermées depuis le 13 juillet, jusqu'au 19 août sans garantie de réouverture. Celles de Luçon le sont toutes les nuits. Au CHD Vendée, les urgences sont saturées. Des patients attendent 48 heures une place d'hospitalisation.

À cela s'ajoute un manque cruel de lits de psychiatrie, avec pour conséquence des patients qui attendent parfois plusieurs jours qu'une place se libère enfin. Les centres de réception et de régulation des appels des SAMU sont aussi sous tension pour gérer les appels des patients d'autant plus dans les zones où les urgences sont fermées.

Derrière ces chiffres et ces fermetures, les conséquences sont dramatiques pour les patients comme au CHU de Nantes où l'un des patients est décédé après 50 heures aux urgences don 24h pour avoir un scanner. Une patiente de 72 ans est également décédée après 10 heures en file d'attente... Pour les personnels, qui n'aspirent qu'à soigner et accueillir les patients dans les meilleures conditions, cette situation n'est pas acceptable. C'est l'épuisement et l'insécurité pour de nombreuses équipes.

La valse des ministres de la santé des gouvernements Macron, aura marqué l'histoire par l'intensification de la destruction de l'hôpital avec la baisse drastique de l'accès aux soins, le manque de médecins et d'infirmiers à l'origine de centaines de fermetures de lits dans la région et de milliers de lits au niveau national.

Dans une telle situation, le gouvernement désormais démissionnaire, à l'origine de 25 milliards d'euros de nouvelles économies sur 2024, semble davantage préoccupé par les jeux olympiques que par les revendications des hospitaliers et les besoins de la population.

Il faut que cela cesse, Force Ouvrière Santé des Pays de la Loire rappelle que le gouvernement porte l'entière responsabilité de cette situation. Il faut rompre avec cette logique de destruction des hôpitaux. Les revendications portées partout dans les établissements de santé doivent être entendues :

- Des lits et des effectifs supplémentaires
- Un plan massif de formation de médecins et paramédicaux
- Une réouverture de tous les services d'urgences et des lits fermés
- Une revalorisation des salaires, à commencer par l'augmentation immédiate de 10% du point d'indice

Angers, le 9 août 2024